

Cortébert

Informations du Conseil municipal

Alarme

Suivie à des dysfonctionnements lors du test général des sirènes d'alarme cet hiver, l'office cantonal compétent a annoncé qu'un nouveau test sera fait le 23 mai prochain entre 13h30 et 16h. La population est remerciée d'avance d'en prendre note.

Dépôts de déchets illégaux

Lors du dernier ramassage des cassons combustibles, beaucoup de déchets non conformes ont été déposés, en particulier des objets métalliques de toutes sortes. Ces déchets sont laissés en place et les personnes concernées sont priées de les récupérer pour les déposer à Corgémont selon les dispositions du mémento distribué à tous les ménages. Des contrôles seront effectués lors des prochaines occasions et d'éventuels contrevenants seront dénoncés. Merci à tous de respecter les règles du jeu et de maintenir notre village propre.

Feux

Différents feux ont été allumés dans des jardins et terrains privés ces dernières semaines. Il est rappelé qu'il n'est pas autorisé de brûler des déchets de quelque sorte que ce soit, et de brûler des déchets végétaux qui produisent de la fumée qui incommode le voisinage.

Tir

La société de tir organise une journée portes ouvertes le samedi 19 mai de 10h à 15h au stand de tir. Des démonstrations sur les installations seront proposées et un apéritif sera offert. Toutes les personnes habitant au village sont conviées et peuvent profiter de découvrir les installations de la société.

Don CEC

La banque Clientis Caisse d'Epargne Courtelary SA a remis un don de CHF 6'603.40 à la commune à faire valoir sur les charges sociales. Le Conseil municipal remercie la banque de ce geste généreux et bienvenu pour la commune et se réjouit de la bonne marche des affaires de la banque, qui est propriété des communes municipales et bourgeoises.